

PSYCHOÉDUCATRICE/PSYCHOÉDUCATEUR OU AGENTE/AGENT DE RÉADAPTATION

Le Centre de services scolaire de l'Estuaire est en recrutement pour l'emploi suivant :

- **Un remplacement à temps plein aux Services éducatifs**

Concours n° 21-2024-2025-099

Lieu de travail : Port d'attache au centre administratif du 620, rue Jalbert à Baie-Comeau ou au point de service du 16, 5^e Avenue à Forestville, selon le lieu de résidence de la personne retenue.

Horaire : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h

Entrée en fonction : Immédiate

Durée d'emploi : Jusqu'au 22 mars 2025, ou au retour de la titulaire (remplacement de congé de maternité)

NATURE DU TRAVAIL

Psychoéducatrice/psychoéducateur : L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, ainsi que de détermination d'un plan d'intervention psychoéducative et sa mise en œuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l'adaptation optimale de l'élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement. Elle ou il assume un rôle-conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Agente ou agent de réadaptation : L'emploi d'agente ou agent de réadaptation comporte plus spécifiquement le dépistage, l'aide et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, dans le but de rétablir et de développer les capacités adaptatives de l'élève, de favoriser une adaptation optimale en interaction avec son environnement et de développer son autonomie, ainsi qu'un rôle-conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Pour en savoir plus sur les attributions caractéristiques, consultez le plan de classification au <https://cpn.gouv.qc.ca/cpnf/negociations/plan-de-classification/personnel-professionnel/>.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec ou détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychoéducation.

CONDITIONS

- Selon la convention collective en vigueur;
- Traitement : De 53 876 \$ à 95 479 \$/année (psychoéd.) ou de 53 054 \$ à 90 950 \$ (agent de réadaptation);
- Déplacements sur le territoire (Baie-Trinité à Sacré-Cœur);
- Remboursement de la cotisation à l'ordre professionnel, si applicable.

POUR POSTULER

Au plus tard le 2 septembre 2024, les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, en indiquant le numéro de concours, de l'une des façons suivantes :

- Par courriel : rh@cssestuaire.gouv.qc.ca
- Par la poste : Centre de services scolaire de l'Estuaire
Service des ressources humaines
620, rue Jalbert
Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8

Les personnes qui ne sont pas déjà à l'emploi du Centre de services scolaire de l'Estuaire devront également joindre des copies des documents suivants : diplômes et relevés de notes ou évaluation comparative des études effectuées hors du Québec.